

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 03/07/2025 - B2025/008545 - 2016 B 00938 - 821 669 165 - 2P
CONSTRUCTION

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*07

Désignation de l'entreprise : SAS 2P CONSTRUCTION Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 435 ROUTE DE MONTBRISON - ZI TOURNEL 42600 CHAMPDIEU Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 82166916500010 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/12/2024	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
AC IIP IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	15 288	15 288
	Fonds commercial (1)	AH	AI	20 000	20 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	968 025	641 662 326 363
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	849 647	216 582 633 065
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG	800	800
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	21 844	21 844
TOTAL (II)		BJ	BK	1 875 604	873 532 1 002 071
AC IIP CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM	220 477	220 477
		BN	BO	70 539	70 539
		BP	BQ		
		BR	BS		
		BT	BU		
	CREANCES	BV	BW		
		BX	BY	734 247	734 247
		BZ	CA	131 560	131 560
	DIVERS	CB	CC		
		CD	CE	258 583	258 583
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	341 760	341 760
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	12 922	12 922
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 770 088	1 770 088
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	3 645 691	873 532 2 772 159
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

40/67

Copie certifiée

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2P CONSTRUCTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 25 385)			DA	25 385	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	391 017	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	2 539	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	457 516	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	134 237	
	Subventions d'investissement			DJ	48 738	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 059 431	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	937 450	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	5 046	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	414 055	
	Dettes fiscales et sociales			DY	242 999	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	20 754	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	92 424	
TOTAL (IV)			EC	1 712 728		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 772 159		
RENVU	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 123 321	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	136 019	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS 2P CONSTRUCTION							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	500	FB		FC	500	
	Production vendue { biens * services *	FD	35 419	FE		FF	35 419	
		FG	5 283 389	FH		FI	5 283 389	
		FJ	5 319 308	FK		FL	5 319 308	
	Chiffres d'affaires nets *					FM	-157 361	
	Production stockée *					FN		
	Production immobilisée *					FO	7 500	
	Subventions d'exploitation					FP	111 684	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ	5	
	Autres Produits (I) (11)					FR	5 281 136	
Total des produits d'exploitation (2) (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	2 403 881	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	42 978	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 620 898	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	47 700	
	Salaires et traitements *					FY	658 636	
	Charges sociales (10)					FZ	182 498	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)			GA	183 721	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE	2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	140 822
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 085	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3 085	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	26 719	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	26 719	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	-23 635
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	117 187

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS 2P CONSTRUCTION										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA	300		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB	49 027		
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	49 327		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE	950		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF	13		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG	250		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	1 212		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	48 114	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	31 064	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	5 333 547	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	5 199 310	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	134 237	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							HP	179 939	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HQ	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IH	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IJ	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)									IK	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)									HX	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)									RC	
	(9)	Dont transfert de charges									RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS				A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A1	69 888
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A2	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatifs		A6	Obligatoires		A9			
				dont cotisations facultatives Madelin		A7						
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8						
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)									HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)								Exercice N			
								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
PRODUIT EXCEPTIONNEL SUR OPERATION DE GESTION									300			
CESSION IMMOBILISATION									35 000			
QUOTE PART DES SUBVENTIONS									14 027			
PENALITES SUR MARCHES								900				
AMENDES								50				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N			
								Charges antérieures	Produits antérieurs			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 2 772 159,02 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 134 237,34 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 24/03/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	35 288		
	Terrains				
CORP.	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		925 239		57 061
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	506 884		266 949
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	46 448		16 578
		Matériel de bureau & mobilier informatique	13 358		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	1 491 929		340 588
FINAN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		44 987		800
		TOTAL	44 987		800
		TOTAL GENERAL	1 572 204		341 388

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			35 288	
	Terrains					
CORP.	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			14 275	968 025	
		Inst. gal. agen. amé. divers		570	773 264	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			63 026	
		Mat. bureau, inform., mobilier			13 358	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		14 845	1 817 672	
FINAN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			23 143	22 644	
		TOTAL		23 143	22 644	
		TOTAL GENERAL		37 988	1 875 604	



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	15 288			15 288
TOTAL	15 288			15 288
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	552 120	103 804	14 262	641 662
Autres				
Inst. générales agencem. amén.	114 217	66 295	570	179 942
Matériel de transport	15 326	11 988		27 313
Mat. bureau et informatiq., mob.	7 444	1 884		9 327
Emballages récupérables divers				
TOTAL	689 106	183 970	14 832	858 244
TOTAL GENERAL	704 394	183 970	14 832	873 532

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles				
Immobilisations en cours				

TOTAL

	REDEVANCES PAYÉES		Total
	Cumuls exercice antérieurs	Exercice	
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages	106 863	117 687	224 550
Autres immobs. corporelles	7 911	65 643	73 553
Immobilisations en cours			
TOTAL	114 774	183 330	298 104

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages	96 889	272 885		369 774	2 338	7 343		9 682
Autres immobs. corpor.	89 928	246 326	24 286	360 540		1 875	3 155	5 030
Immobilisations en cours								
TOTAL	186 817	519 211	24 286	730 314	2 338	9 218	3 155	14 712

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	222 916,32	487 063,59	532 916,32	177 063,59
Autres approvisionnements	40 539,26	153 991,70	151 117,46	43 413,50
En cours de production de biens	227 900,00	70 539,00	227 900,00	70 539,00
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	491 355,58	711 594,29	911 933,78	291 016,09



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	800	800	
	Autres immobilisations financières	21 844	15 000	6 844
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	734 247	734 247	
ACTIF CIRCULANT	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	43 526	43 526	
	Etat & autres	56 835	56 835	
	coll. publiques	1 450	1 450	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	29 750	29 750	
	Charges constatées d'avance	12 922	12 922	
TOTAUX		901 373	894 529	6 844
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice	1 600	
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	800	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	12 922
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	12 922

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	10 919
Autres créances	5 369
Disponibilités	
TOTAL	16 288

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	937 450	348 044	387 085	202 322
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	414 055	414 055		
Personnel & comptes rattachés	80 251	80 251		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	47 324	47 324		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	111 560	111 560		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3 863	3 863		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	5 046	5 046		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	20 754	20 754		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	92 424	92 424		
TOTAUX	1 712 728	1 123 321	387 085	202 322

renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 245 000
Emprunts remboursés en cours d'exer. 198 324
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	92 424
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	92 424

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 486
Dettes fiscales et sociales	57 976
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	12 837
TOTAL DES CHARGES À PAYER	77 300

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 23 205,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 2,00 %

Table de mortalité TPRV93

Départ volontaire à 64 ans

Taux de rotation

Taux de charges 35%

Hausse salaire 1%

ENGAGEMENTS DONNÉS

L'emprunt de 410 000€ est garanti par:

- La caution solidaire de Mr Perret Pascal à hauteur de 82 000€ en principal.
- Le nantissement de la ligne de marquage.

L'emprunt de 100 000€ est garanti par:

- La caution solidaire de Mr Perret Pascal à hauteur de 20 000€ en principal.
- Le Nantissement de la ligne de marquage.

L'emprunt de 260 000€ est garanti par la nantissement des créances issues du contrat d'achat d'énergie électrique entre l'emprunteur et EDF.

L'emprunt de 210 000€ est garanti par:

- le nantissement du fond de commerce
- La caution solidaire de Mr Perret Pascal à hauteur de 50 000€ en principal.

L'emprunt de 245 000€ est garanti par le gage de l'installation solaire photovoltaïque 353KWC et la cession des créances de la vente d'électricité photovoltaïque à EDF.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

LES EFFECTIFS

	31/12/2024	31/12/2023
Personnel salarié :	19,00	21,00
Ingénieurs et cadres		2,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	2,00	2,00
Ouvriers	17,00	17,00
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

2P CONSTRUCTION

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 25 385 EUROS

Siège social : ZI Tournel

435 Route de Montbrison

CHAMPDIEU (Loire)

821 669 165 RCS SAINT ETIENNE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024
SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 25 JUIN 2025

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 134 237,34 €, de la manière suivante :

- une somme de 62 500 €
aux actions, à titre de dividende, à répartir de manière inégalitaire, par dérogation aux statuts et toutefois dans le respect des dispositions de l'article 1844-1 al.2 du Code civil, de la manière suivante :
 - une somme de 0,546209 €, par action, pour M. Pascal PERRET, soit, 12 500,00 €
 - une somme de 20,00 €, par action, pour la société HOLDING PERRET, soit, 50 000,00 €
- et le surplus, soit 71 737,34 €
au compte « Autres réserves »

Total 134 237,34 €

Le dividende par action s'élèvera ainsi à 0,546209 €, pour M. Pascal PERRET et 20,00 € pour la société HOLDING PERRET.

Il sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2025.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.

Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.

À titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.



Par ailleurs et en application des dispositions des articles L. 136-7 et L. 136-8 du Code de la sécurité sociale et sous réserve des dispositions de l'article L. 131-6 du même code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 17,20 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale, du prélèvement social et des contributions additionnelles.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées par action à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Dividende	Abattement	Montant éligible à l'abattement (personne physique)
31 décembre 2023	0,546209 € et 20,00 € (répartition inégalitaire)	40 %	0,546209 €
31 décembre 2022	0,436967 € et 16,00 € (répartition inégalitaire)	40 %	0,436967 €
31 décembre 2021	0,40 €	40 %	0,40 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
Monsieur Pascal PERRET
Président

